



«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/ME/M/SG/CIPM/2022 du 14/04/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION EN
VUE DE LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN CABINET
D'ARCHITECTURE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE PARTIELLE (CONTROLE
ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE
VILLE D'EBOLOWA »

*Financement : FEICOM / BUDGET MAIRIE DE LA VILLE D'EBOLOWA EXERCICE 2022
ET SUIVANTS.*

I- CONTEXTE

Dans le cadre du développement et de l'extension de la ville d'Ebolowa, le Maire de la Ville envisage la construction de l'hôtel de ville d'Ebolowa (Bâtiment R+4 et salle de fête) pour l'amélioration du cadre de travail de son personnel et l'optimisation de la gestion de la cité.

Pour cela dans le but d'assurer une bonne exécution, il envisage de pré qualifier les cabinets d'architecture / bureaux d'études ou groupement des cabinets/bureaux d'études pouvant participer à l'Appel d'Offres Restreint y relatif.

II- OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

Le Maire de la ville d'Ebolowa lance un Appel à manifestation d'intérêt pour la Maitrise d'œuvre partielle (contrôle et surveillance) des travaux de construction de l'hôtel de ville d'Ebolowa.

III- PARTICIPATION

La qualification est ouverte aux cabinets d'architecture / bureaux d'études ou groupement des cabinets/bureaux d'études de droit camerounais, justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées.

IV- FINANCEMENT

Les prestations objets du présent appel à manifestation d'intérêt sont financées par le BUDGET FEICOM et Mairie de la ville d'Ebolowa exercice 2022 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire.

V- CONTENUS DU DOSSIER DU CANDIDATURE

Les consultants devront fournir les pièces ci-après, rédigées en anglais ou en français, produite en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni le cachet ni l'indication sur l'identité du candidat.

V.1- VOLUME A : Pièces administratives

Les pièces administratives suivantes devant être produites en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois :

- a) La déclaration d'intention à manifestation d'intérêt timbrée du candidat datée et signée ;
- b) L'accord de groupement le cas échéant ;
- c) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- d) Une attestation de non-redevance ;
- e) Une copie du registre de commerce ;
- f) L'Attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal ;
- g) Une attestation d'immatriculation ;
- h) une attestation de non exclusion des marchés publics, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i) Une attestation pour soumission (CNPS) ;
- j) Le plan de localisation du candidat signé sur l'honneur.

Les pièces c, d, e, f, g, h, i et j doivent être produites par chacun des candidats en cas de groupement.

NB : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus, entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

V.2- VOLUME B : Dossier Technique

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants, qui doivent être obligatoirement communiqués et qui feront l'objet de vérification.

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- Références du candidat (**4x5= 20 points**) : le candidat doit justifier d'une expérience minimale de Quatre (04) projets dans le domaine de la maîtrise d'œuvre des projets de construction.
- Expérience spécifique (**10 points**) : le candidat doit justifier d'au moins un (01) contrat portant sur un projet de bâtiment promu par une Mairie (5 points) et un projet de bâtiment administratif (5 points) ;
Pour tous les projets, présenter les pages indicatives (première, et dernière page des contrats).
- Moyens matériel (**10 points**) : justifier de l'appartenance du matériel suivant :

- 01 Voiture de liaison (01 points) ;
- 01 station totale pour la topographie (01 points) ;
- 02 ordinateurs fixes (01 points) ;
- 01 ordinateur portable (01 points) ;
- 01 imprimante (01 points) ;
- 01 copieur (01 points) ;
- 01 appareil photographique (01 points) ;
- 02 téléphones portables (01 points) ;
- Matériel géotechnique adéquat (02 points).

- Qualification et compétence du personnel clé à affecter à l'étude. Le personnel minimum à présenter devra avoir le profil suivant avec CV signé et daté sur **(50 points)**

1. Un chef de mission : Architecte BAC+5, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) et ayant au moins dix (10) années d'expérience générales dans l'étude et contrôle des projets des bâtiments, ayant au moins été chef de mission dans le domaine de la maîtrise d'œuvre des projets de bâtiments pour au moins Cinq projets ; (10pts).
2. Un Ingénieur Structure : Ingénieur de Génie-Civil BAC+5, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Cameroun (ONIGC) et ayant au moins sept (07) années d'expérience générales dans l'étude et contrôle des projets des bâtiments; (08pts).
3. Un architecte junior BAC+5, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) et ayant au moins quatre (04) années d'expérience générales dans l'étude et contrôle des projets des bâtiments ; (6pts)
4. Un Ingénieur de Suivi BAC+3 : Ingénieur des Travaux de Génie Civil disposant au moins cinq (05) années d'expérience dans les domaines d'études et contrôle des travaux des projets des bâtiments ; (5pts)
5. Un Expert Environnementaliste (ingénieur environnementaliste BAC+5), disposant au moins cinq (05) années d'expérience dans les domaines d'études et contrôle des travaux des projets des bâtiments (5pts).
6. Un Technicien de suivi en électricité BAC+2 au moins: Technicien de suivi des travaux d'électricité et de climatisation disposant au moins cinq (05) années d'expérience dans les domaines d'études et contrôle des travaux des projets des bâtiments ; (3pts)
7. Un Technicien de suivi en Plomberie BAC+2 au moins: Technicien de suivi des travaux de plomberie disposant au moins trois (03) années d'expérience dans les domaines d'études et contrôle des travaux des projets des bâtiments ; (3pts)
8. Un Topographe BAC+2, Technicien Supérieur des travaux de Topographie et Cadastre, ayant au moins cinq (05) années d'expérience générales dans l'étude et contrôle des projets des bâtiments ; (3pts)
9. Un Géotechnicien BAC+3, Ingénieur des travaux de Génie Civil disposant au moins (05) années d'expérience générales dans l'étude et contrôle des projets des bâtiments ; (3pts)

10. Une secrétaire BAC+2, Informaticienne disposant au moins (02) années d'expérience générales dans les travaux informatiques et de secrétariat ; (2pts)
11. Un chauffeur Conducteur disposant d'au moins 04 années d'expérience. ; (2pts)

- Méthodologie de la Maitrise d'œuvre à mener pour un projet d'envergure. (10 points)

CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

a) Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Dossier administratif incomplet ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur à quatre Vingt (80) points sur cent (100)

Tout candidat dont le dossier ne répond pas à l'un des critères ci-dessus sera éliminé.

b) Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points sur la base des critères ci-après :

- Références du candidat sur 20 points ;
- Expérience spécifique sur 10 points ;
- Matériels techniques et Logistique et pour ce type de prestation sur 10 points ;
- Qualification et compétence du personnel clé sur 50 points ;
- Méthodologie de travail à mener sur 10 points ;

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre Vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

L'ouverture des plis se fera en un temps :

L'ouverture des plis se fera le **13 mai 2022 à 14 heures précise**, par les services du Maitre d'Ouvrage dans la salle de conférences sise à son siège actuel au Quartier Essinguili à Ebolowa en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

VI- RECEPTION DES CANDIDATURES :

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies respectivement marquées comme tels, devront être déposés au Secrétariat du Maire de la ville d'Ebolowa situé au quartier Essinguili, au plus tard le **13 mai 2022 à 13 heures** précises, et devront porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/ME/M/SG/CIPM/2022 du 14/04/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION EN VUE DE LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN CABINET D'ARCHITECTURE

**POUR LA MAITRISE D'OEUVRE PARTIELLE (CONTROLE ET SURVEILLANCE) DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE D'EBOLOWA »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

VII- Renseignements complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés peuvent s'adresser à la Mairie de la ville d'Ebolowa situé au quartier Essinguili .

VIII- Publication des résultats

Seuls les prestataires dont les offres comportent toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront pré-qualifiées pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur au Cameroun et notamment, le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

14 AVR 2022

Fait à Ebolowa, le avril 2022

Le Maire de la Ville,

